

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Mardi 23 Mai 2023
19 heures 00**



GF/EB

N° 003005

Vie associative -
Subventions allouées
aux associations pour
l'année 2023

Affiché le :

Le Mardi 23 Mai 2023 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 16 mai 2016, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Emilie SIAS donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), Mme Sylvie TURC donne pouvoir à M. Cédric MAROS (3ème adjoint), M. André LECOURT donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Dominique SANTONI donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Nathan SAIHI donne pouvoir à M. Yannick BONNET (7ème adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENTS : Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

VOTES POUR : 25

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 5

Il est rappelé au Conseil Municipal que par délibération n° 2982 du 28 mars 2023, le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2023 de la commune et défini ainsi l'enveloppe dédiée aux subventions allouées aux associations pour l'année 2023.

Il est aujourd'hui proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la répartition et le versement des subventions aux associations selon le tableau ci-annexé :

Ce tableau n'est toutefois pas définitif et certains dossiers toujours à l'étude pourront faire le cas échéant l'objet d'une délibération ultérieurement.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

AUTORISE, le versement des subventions selon le tableau ci-annexé.

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20230523-003005-DE
Date de réception préfecture : 30/05/2023

DIT, que le montant total attribué a été pris en compte lors de l'élaboration du budget de la commune pour l'année 2023.

DIT, que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 65, article 6574 du budget principal de la commune.



POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Yannick BONNET

LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY